Le dixième Congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs

(Suite de la page 458)

La Soirée du Souvenir

officielle du congrès, à laquelle, son honneur le maire de Québec et l'hon. M. Adélard Godbout étaient M. Albert Rioux a présidé la soifée Adélard Godbout étaient présent ainsi que les anciens présidents, MM. Laurent Barré et Aldéric Lalonde. Tous deux figuraient sur la liste des orateurs et ont adressé la parole avec le révérend père LeBel S. J., ex-aumônier général de l'Union.

Nous résumons dans un article spé-Nous resumons dans un article special en lère page de ce numéro, avec une énumération des principaux travaux accomplis par une association ne comptant que dix ans d'existence, les prir cipales pensées à retenir des discours pro-noncés par M. Godbout, et les anciens présidents de l'Union, pour garder le groupement professionnelle agricole dans la voie du progrès. Il s'y est résolula voie du progrès. Il ment engage d'ailleurs.

La somme de travail accomplie du-rant le dernier congrès se voit mieux par la liste des résolutions adoptées que nous publions ici.

Quelques-unes des résolutions adoptées

Que le gouvernement applique chergiquement sa politique de reprendre les seigneuries et les limites à bois même s'il faut aller jusqu'à l'expropria-tion, comme l'a dit l'hon. M. Vautrin au Congrès de Colonisation:

"2. Que le délai de rachat pour les terres vendues pour taxes soit d'un an: "3.- Oue la réserve de 20 acres en

bois en faveur du colon soit encore ctendue et que la loi sur cette réserve soit strictement observée:

Que la loi de la coupe concernant le diamètre du bois -trictement:

5. Que dans le choix des colons on donne la préférence aux fils de cultiva-

6.- Que l'arpentage des lots soit fait de taçon à réduire le plus possible la lon-gueur des chemins, le nombre des écoles,

17. Que le gouvernement donne une aide spéciale à un agronome pour son établissement sur un lot dans chaque nouvelle colonie.

8. Prière au gouvernement d'appliquer énergiquement -a politique de ournir aux colons sans retard tous les chemins nécessaires;

··o. Prière au gouvernement de traiter sans retard avec Ottawa au sujet du transport à la colonisation de la Réserve Indienne de Nédelec et autres

LE CREDIT RURAL

Attendu qu'il est nécessaire aux cultivateurs qui veulent et peuvent benefi-cier de la loi du Concordat d'obtenir de l'argent pour payer leurs créanciers

"Le Congrès général de l'U. C. C. demande au gouvernement provincial s'il ne peut rendre opérant le Crédit agricole féderal canadien, d'en organiser

LES CAISSES FOPULAIRES:

"L- Le présent Congrès demande u gouvernement provincial de doubler octroi a la Fédération des Caisses Populaires, afin de favoriser l'établisse-ment et la surveillance des caisses popu-laires, et partout, l'education de l'épargne et du credit mutuel dans nos campa-

Le Congres émet le vœu que sans préjudice pour l'autonomie des caisses populaires, la Fédération soit munie de pouvoirs et de sanctions pour faire respecter les Règlements et Statuts des Caisses Populaires

VENDEURS D'OBLIGATIONS.

Que demande soit faite au gouvernement provincial de passer une législation très sévéré pour protéger les cultivateurs contre les vendeurs d'obligations ou d'actions de toutes sortes qui drainent l'argent des campagnes".

L'U. C. C. demande instamment au gouvernement fédéral l'établissement immédiat d'une banque rurale telle que recommandée par la Commission Royale MacMillan. L'Union prie le gouverne-

ment provincial de doubler l'octroi à la Fédération des Caisses Populaires, afin de favoriser l'établissement et la surveil-lance des caisses populaires lance des caisses populaires, et. partout, l'enseignement de l'épargne et du crédit mutuel dans nos campagnes.

L'U. C. C. croit qu'il serait désastreux que la loi actuelle des moratoires prit un en mai 1935. En conséquence, elle demande le prolongement de cette loi

Une des principales résolutions de l'U. C. C. est celle qui a trait à l'office des débouchés commerciaux. Elle prie l'exécutif de l'Union d'aider les cultivateurs à s'organiser pour la vente de nos principaux produits et de former un comité chargé de faîre prévaloir un protet d'entreposage et de vente des produits laitiers de notre province.

Devant les ravages que fait la tuber-culose dans les troupeaux, les cultiva-teurs de l'U. C. C. prieront aussi le gou-vernement fédéral de continuer le sys-tème de zones pour la tuberculinisation des troupeaux, et le gouvernement pro-vincial de continuer l'octroi spécial voté

Il a également été question de l'égouttement des terres. Les délégués au Congrès de l'U. C. C. veulent que des primes plus considerables soient accordées pour l'égouttement, là où il est absolument indispensable à la rationalisation. Ils ont aussi exprimé l'idée que les chômeurs des villages soient em-ployés au nettoyage des cours d'eau publics au lieu de leur distribuer des secours directs. Le Congrès recommansecours directs. Le Congres recommande aussi au gouvernement de prendre à sa charge l'exécution des travaux de drainage dans l'intérêt des paroisses intéressées et dans l'intérêt de l'agricul-

Le Congrès exprime sa gratitude au gouvernement pour les octrois qu'il a versés aux commissions scolaires afin que les enfants puissent profiter de l'instruction. Il exprime le vœu qu'il continue encore cette année cette généreuse contribution.

 L'U, C, C, demande au gouvernement lédéral de ne nommer que des officiers bilingues dans les services agricoles de notre province.

Plusieurs autres résolutions relativement au bien-être des bûcherons et à leur salaire ont été passées. Des octrois sont demandés pour les engrais chimi-ques les machines agricoles. Des remeriements ont été adressés à l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, pour ce qu'il a bien voulu faire pour l'instruction post-scolaire et il demande l'inauguration de cours d'été pour les filles de cultivateurs dans les ecoles moyennes déjà fondées. Les conresoles moyennes de la londées. Les con-gressistes ont aussi insisté pour que la ligne du chemin de fer du C. P. s'étende jusqu'à Rouyn et que le gouvernement hâte la construction de la route Mont-Laurier-Senneterre. Ils prient égale-ment le gouvernement de réduire de la moitie les licences d'automobiles des cultivateurs cultivateurs.

cheval TOUSSE-T-H.7 Exitez le SOUF-Donnez-lui ANTI-TOSSA. le meilleur re-count. Par poste 85c. Pour route autre malathe, consultation gratuite. Terrivez-nous. The General Veterinary Drug, Ltd., Hull, Qué. Établie en 1899.

+ -444-4

Fruits et Légumes

Il est entre, la semaine dernière à pommes de terre; 8 d'oignons: 20 de fruits variés, 13 d'autres légumes; 117 de bananes. 74 de fruits des pays chauds. soit 379 wagons contre 328 la semaine précédente.

Sur 78 wagons de pommes de terre, cinq provenaient de la province de Qué-bec. 2 de l'Ile Prince-Edouard et soixante-onze du Nouveau-Brunswick

Les prix rapportés par Ottawa sont: Montagnes Verte I.P.E., No 1, 45 à 50c le sac de 80 lbs. M. Verte, N. B., 40 à 45c: Blanches de Québec, 80 lbs. 35 à 40c

Sur le marché de Québec, il a été reçu durant le même temps, 11 wagons ve-nant de la province: un de l'Ile Prince-Edouard et trois de la Nouvelle-Ecosse.

Conservez bien votre fumier de ferme

L'homme versé dans la science agricole ne visite pas une ferme sans être instinctivement porté à se rendre compte comment l'exploitant conserve l'engrais de ses animaux.

Le cultivateur qui peut donner une définition plus scientifique de l'engrais de ferme que de dire que c'est une bonne chose; j'entends dire celui qui a pris la peine d'apprendre quels sont les éléments fertilisants que le fumier du bétail contient et dans quelle proportion se retrouvent ces éléments qui lorsque incorporés au sol sont transmis aux plantes comme aliments nutritifs essentiels à la croissance: ce cultivateur a appris déjà à bien conserver le fumier de ses animaux.

Et ceci vient incidemment prouver la valeur de l'éducation agricole tant recommandée, et Dieu merci, tant reclamée de nos jours.

En France, la conservation des engrais de ferme est considérée comme l'un des progrès agricole les plus importants'à réaliser. Il est établi que les animaux des fermes françaises évacuent dans leurs déjections environ 14 kilogrammes (31 livres) d'azote par année, et par 100 kilos (220 lbs de poids vif). Sur ces 14 kilogrammes, on estime que sept au moins sont perdus pendant la l'abrication du fumier alors que ces pertes pourraient facilement être réduites à 5 kilos (11 lbs) avec de meilleures installations et des soins plus attentifs.

Comme l'ensemble des animaux domestiques là-bas pèse environ 75 mil-

lions de quintaux (112 lbs) on voit done qu'il serait possible d'éviter la perte de 150 millions de kilogrammes d'azote chaque année. Or cela correspondrait à peu près à la richesse totale des engrais azotés minéraux que l'on emploie chaque année en France et qui coûtent près de un milliard de francs à l'agriculture de ce pays.

Les temps nous obligent à faire ... oduire à nos fermes, à nos troupeaux tout ce que nous pouvons en attendre, à plus forte raison devons-nous prendre les moyens de bien conserver nos engrais, de ne pas les laisser évaporer, laver, et dessécher, puisqu'ils nous fournissent une quantité d'éléments fertilisants, azote et potasse spécialement, qu'il nous faut autrement acheter pour nourrir nos récoltes avec des rations bien balancées.

Le placement que constitue l'érection d'une bonne plate-forme ou d'une remise à fumier, se paie très vite puisque cela vous permettra de mieux conserver les fumiers liquides et solides du bétail pour les appliquer sur vos champs dans des conditions telles qu'ils auront conservé le maximum possible de va fertilisante.

Si nous avions des chiffres se rapportant à l'énorme quantité d'engrais de ferme encore mal conservé chez nous. nous serions probablement étonnés de la somme d'argent qui se perd par les amas de fumier mal protégés contre les éléments qui en diminuent la valeur.

Et pourtant nous n'avons pas les movens de perdre tant que cela.

L'oeuvre du bureau fédéral des marchés

Le bureau fédéral des marchés, qui vient d'être établi, a déjà eu bien des problèmes à résoudre. La Loi de l'organisation du marché des produits naturels est une mesure législative nouvelle pour la plupart des parties du Canada. et il y a encore beaucoup d'incertitude sur son mode de fonctionnement. La nature et le volume de la correspondance que l'on reçoit à ce sujet montre que le Bureau sera appelé à régler bien des questions de tous genres.

Les plans qui avaient été préparés par des groupes intéressés, avant l'établissement du Bureau, ont été étudiés et approuvés. L'un de ces plans pourvoit à la réglementation de l'exportation des pommes et des poires. L'autre traite de la vente des gros fruits de la Colombie britannique. Il ne paraît y avoir que peu de difficultés à la mise à exécution de l'un ou l'autre de ces plans.

On demande beaucoup de renseignements sur la façon dont ces plans doivent être soumis et l'on s'impatiente un peu de ce que l'on croit être un retard apporté à leur étude. Il est à noter sous e-rapport qu'un plan pour la vente d'un produit doit être soumis par les cultivateurs ou par les personnes qui s'occupent de la vente. Ce n'est pas la fonction du Bureau fédéral de préparer des plans pour l'industrie. Lorsqu'un projet a été préparé, il faut qu'il soit soumis au Ministre de l'Agriculture, à Ottawa, avec une pétition indiquant ceux qui l'appuient. Si le Ministre est d'avis que ceux qui font cette pétition représentent bien les producteurs ou les personnes engagées dans la vente, il soumet le plan au Bureau des marchés.

L'étude de ces plans exige quelque temps. Ces plans en effet demandent des pouvoirs étendus et exercent un effet important sur bien des gens et bien des intérêts. Lorsqu'un plan arrive au Bu reau fédéral des marchés, on l'examine d'abord pour voir s'il est dans l'ordre voulu pour être pris en considération Ceci peut nécessiter un échang correspondance avec ceux qui soumet tent le plan, car souvent les dispositions ne sont pas claires. On doit considérer ensuite l'effet que le projet exercera sur les producteurs et les consommateurs. S'il doit traiter du commerce d'exportation, il faut considérer quel sera son effet sur les pays importateurs et comment il sera reçu par les concurrents. Il doit être examiné à la lumière des relations internationales et des traités de commerce. Il faut étudier la légalité des propositions que contiennent le plan et leurs relations à d'autres lois et règlements du Gouvernement. Un certain nombre d'auditions peuvent être nécessaires avant d'approuver un seul plan.

Il est évident que l'approbation d'un plan quelconque exige beaucoup de cherches. Le temps nécessaire dér de la nature de la proposition, de la pre caution avec laquelle les travaux préliminaires ont été exécutés par ceux qui soumettent le plan. En tous les cas c'est au moins une question de quelques semaines et peut-être de quelques mois.

Le Bureau fédéral du marché étudie actuellement un certain nombre de plans qui portent sur une variété de produits. Il a entendu la semaine dernière cinq députations sur ce sujet.

Ceux qui s'intéressent à la Loi de l'organisation du marché des produits naturels peuvent en recevoir le texte en en faisant la demande au Secrétaire du Bureau fédéral des marchés à Ottawa.

Me vous inquiét



'.E.Brooks, Inventeur

Coussin. Pas d'onguent ni emptroussin. Pas d'onguent ni empton marché. Nous enveyons su ver. Gare aux imitations. Ne so es magasins, ni par agents. I pour informations envoyées enveloppe unie scellée. H. C. BROOKS, 339 State St., I

Faut-il cold

Marché de campagn ché de camp

Nes sur une ferme d paroisse, des gens qui sortis de leur milieu, ex-au collège, fut-il agricol quelques phrases la ques nisation chez nous.

Ca ne vaut rien, disc que les habitants qui ont tes défrichées font des de C'est un peu comme à nos amis les commerça "Pourquoi ouvrir des

les pays nouveaux, que hands des vieilles paro pas à rencontrer leurs ob Des agriculteurs qui

pas sur des fermes trop er chances raisonnables de pays nouveaux, en trava entendu, parce qu'ils peu terre pour trente cents avoir à débourser d'arge gouvernement les paie p ment, pour le labour, qu gratuitement des grains prend le moyen de les le parce que l'égouttement parfois un revenu au charge, qu'il en est de m ture des chemins, de la c écoles, des écoles-chapel que ça ne coûte presque que l'ambiance est différ Il y a encore ceci, qu

un marché local supérior agriculteurs des vieilles Celui qui passe un campagne remarque pr jeunes une cigarette à la C'est leur droit, et ils

Dans les vieilles paronier, pour obtenir un prettes, ces jeunes devivaleur d'un minot de bor terre, de trois douzaines livre et demi de beurre.

C'est un échange disp A la même saison, et nouveau, pour un paque le colon n'avait qu'à éch de beurre, une douzain quart d'un minot de pat Ca représente moins de valeur produite po

même commodité dont à la campagne ou à la vil C'est que grâce au des ressources naturelles chaque pays nouveau off nités commerciales qu

rarement dans les vieilles La plupart de ceux contre la colonisation campagne anti-coloni anti-colonis laient se renseigner sur p

